

# Présentation et discussion

## « Suivis - Tests de nitrate dans les tiges de maïs »

**Judi 10 octobre 2024**, de 8 h 30 à 9 h 30

Lieu : Conférence Internet Teams

Cette activité s'adresse à tous les conseillers

### Invitation

- Vous voulez savoir comment interpréter les résultats de vos tests de nitrate dans les tiges de maïs?
- Vous désirez en savoir plus sur l'intérêt de cette technique pour l'an prochain?
- Vous aimeriez discuter avec d'autres conseillers d'expérience?

**Venez entendre un conseiller expert interpréter les résultats des tests de nitrate dans les tiges de maïs.** Gérald Villeneuve, agronome et conseiller pour AGEO-Club, possède une large expérience en ce domaine. En plus de vous présenter la technique, M. Villeneuve partagera les résultats de ses tests de nitrate dans les tiges de maïs, réalisés cette année.

### Conseiller-animateur de l'activité

Gérald Villeneuve, agr., Ph. D. en chimie organique et conseiller, AGEO-Club

### Contenu

- Mise en contexte
- Présentation des résultats des tests de nitrates dans les tiges de maïs
- Partages des résultats d'autres conseillers
- Trucs et astuces

### Coût de l'activité et inscription

Le coût de l'activité est de 20 \$ + taxes qui se détaillent ainsi : TPS (1 \$) + TVQ (2 \$), pour un **total de 23 \$**.

Inscrivez-vous en ligne **au plus tard le 9 octobre 2024** via le [site Web](#) de la Coordination services-conseils. Le lien vous sera envoyé la veille de l'activité, en fin de journée.

**Gratuit pour les mentorés en fertilisation\***, ces derniers recevront automatiquement le lien.

\* Pour vous inscrire au service de mentorat, [cliquez ici](#).

Ces activités sont organisées dans le cadre d'un projet des Producteurs de grains du Québec visant la formation des conseillers en agroenvironnement et des producteurs à l'initiative « Gestion des nutriments 4B » dont la Coordination services-conseils et le Réseau végétal Québec sont partenaires.



Ce projet a été réalisé dans le cadre du programme Prime-Vert volet 2 - sous-volet 2.2 - Approche interrégionale (Plan d'agriculture durable) avec une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.